

VOIE TECHNOLOGIQUE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

*Enseignement technologique
en langue vivante*

ENSEIGNEMENT

COMMUN

MISE EN ŒUVRE ET APPRENTISSAGES EN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE EN LANGUE VIVANTE

Les professeurs engagés dans l'enseignement en langue vivante de contenus disciplinaires développent une réflexion sur la dimension linguistique des apprentissages, sur l'appréhension d'un contenu et son exploitation à l'aide de moyens linguistiques en construction. Cela implique d'analyser et de problématiser les contenus à enseigner à la lumière des outils linguistiques à disposition ou en cours d'acquisition.

Les spécificités de l'ETLV dans le champ des enseignements en langue

L'ETLV est un enseignement compris dans la grille horaire des enseignements de la voie technologique ; c'est un enseignement obligatoire pour tous les élèves de la série technologique concernée.

L'organisation d'échanges ou de voyages à l'étranger n'entre pas dans la définition de l'ETLV ; elle est cependant encouragée (voir *infra*).

Le parcours de formation pour les professeurs y intervenant

La certification complémentaire n'est pas exigée pour commencer à intervenir en ETLV. L'enseignement technologique en langue étrangère s'inscrit cependant dans une démarche de développement personnel des professeurs, démarche progressive accompagnée par les corps d'inspection des disciplines concernées. La préparation de la certification complémentaire permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'enseignement d'un contenu intégré à une langue étrangère.

Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste de l'autre discipline. Au contraire, chaque professeur est en position d'apporter un regard à la fois expert et candide sur les contenus travaillés et les compétences mises en œuvre dans la séquence d'ETLV. La réflexion conjointe sur les contenus d'enseignement et l'élaboration d'une progression commune participent de la formation pédagogique des professeurs concernés ; de même, l'expérience de la co-animation renforce les compétences collaboratives et interdisciplinaires.

Retrouvez éduscol sur :



Les apprentissages à privilégier

Il paraît souhaitable que **les savoirs linguistiques et technologiques sélectionnés pour l'ETLV** aient déjà été (partiellement) étudiés de façon à centrer le travail des élèves sur une communication et des activités prenant appui sur ces savoirs. S'il s'agit de connaissances nouvelles, elles peuvent correspondre à l'introduction d'une nouvelle thématique ou prolonger un enseignement de spécialité ; dans tous les cas, l'approche est celle de l'aire géographique et culturelle de la langue enseignée.

Dans l'articulation des séquences de spécialité, de langues vivantes et d'ETLV, il peut y avoir :

- un parallélisme entre les apprentissages, pour ce qui concerne les objets d'étude sélectionnés ;
- un parallélisme entre les démarches utilisées ;
- un décalage propice à la réactivation.

Les transferts des savoirs disciplinaires ou de langues vivantes **vers ou à partir de l'ETLV** constituent de véritables leviers vers l'autonomie des élèves. Cette question du rythme entre les différentes progressions est à déterminer en concertation.

Les ressources d'accompagnement fournissent des exemples d'association des axes thématiques du programme de langues vivantes avec les savoirs des enseignements technologiques.

La séance d'ETLV peut mettre l'accent sur le travail collaboratif et sur les modalités d'exploitation de savoirs ou d'informations, étant donné que les savoirs – linguistiques et technologiques – sont en cours d'acquisition ou acquis. Les savoirs linguistiques et technologiques acquis et les informations collectées par la recherche de documents doivent être travaillés en fonction de la réalisation demandée. Il s'agit tour à tour de sélectionner les documents et/ou les informations, de les valider, de les problématiser et d'en concevoir la présentation. Une concertation s'engage sur la manière de présenter ou d'intégrer ces données à la forme demandée ou choisie pour la réalisation visée (diaporama, représentation graphique, production écrite, production orale, etc.).

De même, les champs explorés pendant la séance d'ETLV gagnent à être prolongés dans les autres enseignements. L'approche croisée des disciplines peut faciliter l'entrée dans une démarche scientifique ou technologique et contextualiser l'appréhension d'un fait culturel spécifique ou d'un lexique nouveau avant d'en généraliser l'usage. La décentration vers un autre espace culturel permet de mettre en évidence les mécanismes à l'œuvre dans une démonstration scientifique, une étude de projet technologique ou des relations sociales, autant d'éléments d'appui pour les enseignements afférents.

Les transferts interlinguistiques requièrent une attention toute particulière :

- le passage du français à la langue vivante étrangère – et inversement – joue un rôle déterminant tant dans l'appréhension de la terminologie spécifique de l'enseignement technologique que dans la maîtrise des registres de langue ;
- les passerelles entre la langue vivante A et la langue vivante B sont nombreuses tant sur le plan des stratégies de la communication que sur le plan méthodologique. L'articulation entre plusieurs langues permet également de développer des compétences interculturelles importantes pour l'ouverture d'esprit et la construction d'une citoyenneté démocratique.

Retrouvez éduscol sur :



Les modalités pédagogiques à mettre en œuvre

L'implication de deux professeurs de disciplines différentes constitue en soi, pour les élèves, une passerelle entre les disciplines. Cette collaboration visible autour d'un même objet d'étude met en relief les liens entre les disciplines et décloisonne les apprentissages disciplinaires.

De plus, **en situation de co-animation**, tous les intervenants, professeurs et élèves, sont amenés à intervenir comme médiateurs : le statut de non-spécialiste de l'un des professeurs le conduit à demander des précisions, des explicitations et explications qui obligent en retour les élèves à adapter leur discours et le degré de technicité de leur réponse au niveau d'information, ou de maîtrise de la langue, de leur interlocuteur. Ainsi se construisent de nouvelles compétences, de médiation notamment.

La médiation entre élèves peut se révéler nécessaire pour ce qui concerne les savoirs technologiques, selon le degré d'appropriation de ces savoirs en enseignement de spécialité, mais aussi pour ce qui concerne la langue, selon le degré d'aisance et de maîtrise de chacun dans les différentes activités langagières. Il est possible d'envisager des moments où le partage de compétences entre élèves peut intervenir ; tel est le cas quand :

- sont requises des compétences orales pour une présentation en groupe : compétences oratoires – transversales – et caractéristiques prosodiques propres à la langue ;
- il s'agit de passer de l'oral à l'écrit pour un exercice de synthèse, par exemple ;
- il s'agit, à l'inverse, de passer de l'écrit à l'oral ;
- des compétences numériques sont nécessaires pour la réalisation d'une activité.

L'élève peut assumer le rôle de médiateur à l'égard de ses professeurs : le professeur de spécialité comme le professeur de langue, en tant que non-spécialiste de l'autre discipline, est l'interlocuteur à qui l'on explique les objets, outils et procédures spécifiques à chaque discipline ; il s'agit là, pour les élèves, d'une situation de communication dans laquelle leurs connaissances et leurs compétences technologiques ou scientifiques peuvent et doivent être mises en valeur.

En situation de co-animation, **l'interaction entre les deux professeurs** a valeur de modèle pour les élèves. L'entraide nécessaire pour que chacun, selon ses besoins, appréhende l'objet d'étude à la fois dans sa dimension technologique, dans une perspective interculturelle et dans ses caractéristiques linguistiques, est manifeste en ETLV, laissant voir la manière dont les savoirs et compétences interdisciplinaires se construisent progressivement. Parmi les questions que les professeurs peuvent se poser, de manière explicite, on peut citer celles-ci :

- comment envisage-t-on cet objet, ce problème, dans l'aire géographique de référence de la langue étrangère ?
- comment décrit-on cet objet, comment explique-t-on son fonctionnement, etc. dans la langue étrangère ?
- comment peut-on simplifier la façon de le présenter tout en produisant un discours scientifique ou technologique recevable ?

Ces interrogations peuvent être intégrées au projet pédagogique en ETLV de manière explicite afin d'en souligner la spécificité interdisciplinaire auprès des élèves et d'exploiter les possibilités offertes par l'interculturalité. Tous ces éléments ont vocation à intégrer la phase de bilan réflexif qui peut – selon les besoins des élèves – faire l'objet d'une ritualisation en fin d'heure.

Retrouvez éduscol sur :



Les situations de communication et d'évaluation

Les activités proposées aux élèves en ETLV le sont selon une **approche communicative**, dans une situation d'apprentissage dynamique, avec circulation de la parole pendant la séance, entre élèves et entre professeurs/élèves. L'organisation des activités autour d'un projet, dont la durée peut aller d'une séance à une séquence, favorise la communication (voir *infra* les activités langagières concernées).

Le travail en « mode projet » propose aux élèves un **itinéraire discursif** : justifier les choix, présenter le plan et les étapes du travail ou le problème et sa résolution sont des tâches qui nécessitent le recours à la narration, à la description ou à l'explication. Le travail en groupes sur une thématique ou un objet d'étude conduit les élèves à élaborer un discours approprié et à mettre au point une communication personnalisée.

L'interaction et l'écoute active favorisent l'autocorrection et l'inter-correction, comprises non comme des sanctions mais comme des étapes ou des contributions en faveur d'une communication efficace dans une langue correcte. La construction de compétences discursives et oratoires développe la confiance en soi et autorise la prise d'initiative et la prise de parole à l'oral.

La communication en langue étrangère sur des contenus scientifiques ou technologiques est le moyen de vérifier la maîtrise de ces contenus et leur juste appropriation par l'élève mis en position de les exploiter discursivement, c'est-à-dire d'en présenter certains aspects dans un contexte différent de celui dans lequel les savoirs ont été introduits et manipulés (en enseignement de spécialité) et au bénéfice d'un interlocuteur non-spécialiste. Le même processus de sélection d'éléments pertinents intervient pour la langue : l'élève doit puiser dans les savoirs acquis en langues vivantes pour s'exprimer à propos d'un objet scientifique ou technologique ; il est ainsi amené à effectuer une sélection parmi les structures et les termes à sa disposition et à opérer les adaptations nécessaires : recours à la paraphrase, à la synonymie, modulation du degré de technicité.

Le recours à la scénarisation autour du projet permet de consolider cette démarche dans une **mise en situation active**. Les élèves deviennent acteurs de leur projet, ce qui les conduit à utiliser la langue cible de la séance dans des situations de communication nouvelles qui favorisent l'entraînement discursif :

- **description** : réaliser un diagnostic dans le cadre d'une étude de marché ;
- **explication** : préparer une revue de projet technologique pour justifier des décisions ;
- **narration** : détailler une démarche scientifique sous la forme d'une narration de projet ;
- **argumentation** : préparer une campagne de communication autour d'un projet ;
- **débat** : défendre sa solution dans le cadre d'un appel à projets.

Pour le professeur qui écoute et observe les élèves, la séance fournit **une situation d'évaluation** du degré de maîtrise des apprentissages, dans l'une comme dans l'autre discipline et, pour les deux professeurs, de la capacité de l'élève à mobiliser les compétences linguistiques et communicationnelles adaptées à la situation. L'ETLV offre un cadre propice à l'aménagement de temps d'entraînement et d'évaluation, en particulier pour tout ce qui a trait à l'évaluation formative. Un travail sur le profil linguistique d'un élève par exemple permet de mieux l'accompagner dans des choix d'entraînement et des méthodes d'exposition à la langue. Une réflexion sur la constitution de groupes de travail homogènes ou hétérogènes peut également se fonder sur un niveau de maîtrise de l'une ou des deux disciplines.

Les objets d'étude et les objectifs d'apprentissage

L'identification d'objets d'étude communs passe par l'examen conjoint des programmes, de langue vivante d'une part et des enseignements technologiques d'autre part – les ressources d'accompagnement fournissent des exemples de croisements envisageables.

Les objets d'étude sélectionnés peuvent porter sur tous les objectifs d'apprentissage des deux programmes ; le choix des éléments de programme les plus pertinents se fait en concertation en prenant en compte :

- la progression dans l'enseignement technologique ;
- la progression dans l'enseignement des langues vivantes ;
- le projet d'enseignement élaboré par les professeurs de langue et des enseignements technologiques concernés.

Sur ce dernier point, **le fil directeur de l'année** peut être de nature différente en classe de première et en classe de terminale. Selon la série, le lien de l'ETLV avec le projet technologique déterminera en partie le contenu des séquences, principalement en terminale.

Si l'ETLV est associé au projet technologique présenté à l'examen, son déroulement temporel suivra la démarche de projet et la langue apportera son éclairage propre sur l'objet travaillé (voir ci-après les objectifs culturels).

Si l'ETLV porte sur des thématiques communes aux deux programmes, il est possible d'envisager une progression qui conduise les élèves à s'exprimer sur les aspects emblématiques du champ technologique choisi. Ainsi, cette progression pourrait comprendre les éléments suivants :

- les outils ou instruments nécessaires ;
- les lieux de formation ou d'exercice ;
- les questions de sécurité et de réglementation ;
- la matière travaillée (matériaux, composants, etc.) ;
- les organisations humaines concernées ;
- les enjeux sociaux, politiques, économiques du domaine étudié ;
- les domaines de référence dans le monde du travail et de la recherche.

Quelle que soit la progression envisagée, la langue intervient avec tous les objectifs et les enjeux d'apprentissages, certains spécifiques, d'autres transversaux, du programme de langue vivante. Seront, ainsi, convoqués :

- les objectifs linguistiques de l'enseignement des langues, tels que la verbalisation, l'explicitation, l'argumentation, les compétences orales ;
- les objectifs culturels par le recours à la comparaison interculturelle sur les questions technologiques étudiées « comment fait-on cela, comment résout-on cela dans tel pays ? » ;
- les compétences pragmatiques – transversales – que sont la capacité à convaincre, à interagir avec l'autre (élève ou professeur), à utiliser ses compétences en langue dans des contextes variés.

Retrouvez éducol sur :



L'ETLV participe à la construction de compétences orales mais aussi écrites dans la langue vivante. Si le travail sur un projet collaboratif met en avant les activités langagières de l'oral, celles-ci s'appuient sur la réception de messages écrits (textes, schémas, protocoles, etc.). À l'inverse, la réception de messages audio ou vidéo peut s'accompagner de travaux écrits, de prise de notes par exemple, et aboutir à la rédaction d'un écrit (protocole, schéma annoté, synthèse, compte-rendu, etc.). Les exemples d'imbrication de l'oral et de l'écrit ne manquent pas :

- la préparation d'une présentation associe l'écrit et l'oral : notes ou schémas préparatoires, supports visuels, diaporama ;
- l'échange d'informations par courrier électronique dans le cadre d'un partenariat eTwinning par exemple, implique la réception et la production d'écrits : le corps du message et les éventuels documents joints ; les informations ainsi recueillies peuvent à leur tour être communiquées à l'oral dans le cadre de travaux de groupe ou d'exposés ;
- la création d'une vidéo ou d'un enregistrement pour décrire, par exemple, une expérience en laboratoire, nécessite de rédiger le commentaire qui accompagne chaque étape ;
- l'élaboration d'une enquête sur les goûts, les habitudes de consommation, les modes de vie, etc. fait appel aux compétences écrites d'abord, puis orales dans le cas d'un micro-trottoir, par exemple.

D'une part, **le projet technologique ou les thèmes des programmes technologiques** fournissent un contexte favorable pour les compétences linguistiques, par une contextualisation proche de la réalité d'exercice des professionnels du champ technologique ; d'autre part, le recours (notamment en classe de première) à des **misés en situation fictives**, inscrites dans l'aire culturelle de la langue étudiée, permet d'aborder d'autres modalités d'échange, à l'écrit comme à l'oral, et d'élargir le champ des possibles linguistiques. Il peut s'agir de :

- jeux de rôle ;
- tâches d'imitation (s'exprimer, à l'écrit ou à l'oral, à la manière de...) ;
- travaux sur le mode de l'anticipation, de l'innovation, etc.

Aborder le réel par le prisme de la fiction ou de l'imaginaire, permet, dans une perspective technologique, d'observer l'existant pour mieux l'interroger, avec recul et sens critique. En matière linguistique, les possibilités d'expression se multiplient.

De la même manière, **la mise en perspective historique**, ponctuelle et circonscrite, qui peut être en lien avec des travaux de même nature dans la séance de langue vivante, permet de retracer une évolution, de replacer la tâche ou l'étude effectuée dans le continuum de développement des organisations humaines, quel que soit le domaine technologique.

L'aire culturelle de référence est pour la langue le point d'ancrage nécessaire à la poursuite de l'objectif culturel des programmes et à la sélection de supports pertinents. L'ETLV permet la rencontre entre l'aire culturelle de référence et les contenus culturels propres à l'enseignement technologique. Le terme « culture » ici comprend l'épistémologie, les traditions, les usages et les représentations. À titre d'exemples :

- à quoi ressemblent les lieux d'exercice des différentes spécialités ?
- que signifient « santé et bien-être » dans les pays de référence ?
- quel rapport entretiennent société et technologie dans les régions du monde concernées ?

Retrouvez éduscol sur :



L'ETLV peut être le lieu d'une démarche comparative sur ces points, que peuvent alimenter l'expérience ou les connaissances des élèves sur les pratiques dans d'autres pays. L'existence dans la classe d'un projet eTwinning, par exemple, favorise la comparaison internationale et diversifie les modalités d'intervention cognitives et linguistiques (organiser une enquête ou des recherches, échanger et commenter des documents, des photographies, réunir des témoignages).

L'ouverture européenne et internationale

Ce regard en direction de l'international gagne à s'inscrire dans une **stratégie globale de l'établissement**, en lien avec le référent « international » dont le rôle est de coordonner les actions d'ouverture internationale et de les faire rayonner dans l'établissement, au bénéfice de l'ensemble des élèves.

Certains opérateurs comme eTwinning sont des partenaires privilégiés des projets à l'échelle européenne et notamment des stratégies visant à mettre les élèves en contact avec d'autres jeunes en Europe autour de préoccupations communes.

Les usages numériques – réseaux sociaux, visio-conférences, wiki, etc. – offrent de nombreuses pistes pour placer les élèves en situation réelle de communication. Une revue de projet peut déboucher sur une exposition en réalité augmentée à destination d'autres élèves du lycée, sur une production publiée sur Internet ou sur une présentation à une classe partenaire à l'étranger.

Les avantages en termes de compétences de communication écrite et orale sont significatifs. Les talents créatifs des élèves en matière de montage audio ou vidéo trouvent également un champ d'application et un public.

Retrouvez éduscol sur :

